

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

EXTRAIT DU R
DES DELIBÉ
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240205-24_01_04-DE

S²LO

N°24.01.04

Présents	25
Pouvoirs	8

OBJET :
PRESENTATION DU
RAPPORT ANNUEL
METROPOLITAIN
SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU
SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE ET
DE
L'ASSAINISSEMENT
AU TITRE DE
L'EXERCICE 2022

L'an deux mille vingt-quatre le 5 février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hervé CAYLA à Saïd ACHACHE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire expose :

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, la Commune de Bouc Bel Air doit mettre à disposition des usagers, des élus et des administrations le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau potable et de l'Assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le rapport annuel 2022 ainsi que l'avis du Conseil Municipal seront mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L.2224-5 du Code Général des collectivités Territoriales CGCT par voie d'affiche et auprès du secrétariat général.

PREND ACTE du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable et de l'Assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.